



RCS : TOURS

Code greffe : 3701

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de TOURS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1996 B 00417

Numéro SIREN : 407 507 557

Nom ou dénomination : TRADEC

Ce dépôt a été enregistré le 14/12/2012 sous le numéro de dépôt 6523

Strego Tours
7 rue Dora Maar
Espace Rimbaud
BP 67152
37071 Tours Cedex 2
Tél. : 02 47 71 23 45
Fax : 01 57 67 47 53
strego.tours@strego.fr
www.strego.fr

Agnès Delamette

Expert-Comptable inscrit au tableau de
l'Ordre de la Région des Pays de Loire
Commissaire aux Comptes membre
de la Compagnie Régionale d'Orléans

96 B h7

TRIBUNAL DE COMMERCE DE TOURS
14 DEC. 2012
Me B. LAISNE Greffier Associé GREFFE - RCS

2012R6523

TRADEC

Société à Responsabilité Limitée au capital de 25 650 €
Siège social : La Fennetrie
37500 MARÇAY
R.C.S TOURS 407.507.557

**RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION
ET DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LA
TRANSFORMATION DE LA SOCIETE À
RESPONSABILITÉ LIMITÉE EN SOCIETE
PAR ACTIONS SIMPLIFIEE**

TRADEC

Société à Responsabilité Limitée au capital de 25 650 €

Siège social : La Fennetrie

37500 MARÇAY

R.C.S TOURS 407.507.557

RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION ET DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LA TRANSFORMATION DE LA SOCIETE À RESPONSABILITÉ LIMITÉE EN SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE

Aux associés,

En notre qualité, d'une part, de commissaire aux comptes désignée en application des dispositions de l'article L.223-43 du Code de Commerce et, d'autre part, de commissaire à la transformation désignée en application des dispositions de l'article L 224-3 du même code par décision unanime des associés en date du 5 décembre 2012, nous avons établi le présent rapport afin :

- de vous présenter notre analyse de la situation de votre société ;
- de vous faire connaître notre appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et, le cas échéant, sur les avantages particuliers stipulés et de nous prononcer, en application de l'article R.224-3 du Code de Commerce, sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

Mission du commissaire aux comptes sur la situation de la société

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté notamment à analyser la situation de la société au regard de caractéristiques financières et d'exploitation.

La synthèse de cette analyse est la suivante :

Le résultat d'exploitation ainsi que le résultat net de la société sont positifs depuis plusieurs exercices.

Le chiffre d'affaires au 30 septembre 2012 est en progression de 5,7 %.

Les capitaux propres au 30 septembre 2012 couvrent intégralement les postes d'immobilisations et une partie des actifs circulants.

Les équilibres financiers – court terme et long terme – sont respectés.

Mission du commissaire à la transformation

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté :

- à contrôler par sondages les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation ;
- à vérifier si, compte tenu des événements survenus depuis la date de clôture du dernier exercice, le montant des capitaux propres déterminé selon les mêmes règles et méthodes comptables que celles utilisées pour l'établissement des derniers comptes annuels est au moins égal au montant du capital social.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social.

Sur la base de nos travaux, nous attestons que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

Fait à Tours, le 12 décembre 2012

Le Commissaire aux comptes et
à la transformation
STREGO



Agnès DELAMETTE